Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ARDECHE – Miel contaminé par du maïs transgénique

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2007, modifié le 09/03/2026

A Lussas, en Ardèche, des champs de maïs GM ont été cultivés cette année. Or l'Ardèche est un grand producteur de miel, de même que la Drôme, département voisin. Afin de démontrer que la contamination est un phénomène réel, ce que nient (ou minimisent) les semenciers et les producteurs de PGM, le syndicat des apiculteurs professionnels de Drôme-Ardèche, a procédé à une expérimentation, sous contrôle d'un huissier. Il a déposé six ruches autour d'une parcelle de maïs GM, qu'il a ensuite scellées, le 6 août. Fin août, le pollen, prélevé dans ces ruches, a été analysé par deux laboratoires : Ampligene basé à Lyon et Applica basé à Brême, en Allemagne. Il contenait entre 0,55 et 1% de pollen d'origine transgénique. Or le seuil d'étiquetage d'un produit GM est de 0,9%. "Nous demandons à être informés de toutes les plantations d'OGM, afin de pouvoir éloigner nos ruches", a déclaré à l'AFP Jean-Daniel Granade, le président des apiculteurs professionnels de Drôme et Ardèche. Le syndicat demande en outre que les apiculteurs obligés de déplacer un nombre important de ruches soient "dédommagés de manière substantielle", et que soit mise en place une procédure en cas de contamination. Dernièrement Laure Noualhat, journaliste à Libération, notait sur son blog : "les semenciers du GNIS [...] m'affirmaient lors d'une informelle rencontre dans le cadre du Grenelle de l'environnement que vraiment, les contaminations OGM, c'est très exagéré. « Les règles de co-existence sont vérifiées scientifiquement. Les cas de contamination sont donc extrêmement rares »".
La parcelle de Lussas a été fauchée, clandestinement, le 9 août. Cette action n'a pas été revendiquée.

Adresse de cet article : https://infogm.org/ardeche-miel-contamine-par-du-mais-transgenique/